

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 3^e jour de mars 2014, à compter de 20 h, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, René Leblanc, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Assiste également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et greffier.

Vérification du quorum

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

46-03-14

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui est unanimement adopté, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier.

2. Adoption des procès-verbaux

47-03-14

2.1 Séance ordinaire du 3 février 2014

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014 soit accepté tel que présenté.

3. Suivi des affaires du public

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 3 février 2014.

4. Correspondance

- Du ministère des Transports, un chèque au montant de 20 792 \$ représentant une subvention dans le cadre du programme d'amélioration au réseau routier local;
- Du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un avis de dépôt au montant de 261 956 \$, et ce, dans le programme d'infrastructures Québec-Municipalités, concernant le projet du boulevard Perron;
- De Mme Magalie Forest, agente de développement à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, une correspondance nous informant qu'après une analyse de notre demande de subvention dans le cadre du programme intégration loisir 2013-2014, l'Unité régionale nous accorde un montant de 300 \$ pour la réalisation du projet d'aqua forme adapté;
- De Mme France Simard, directrice régionale à Développement économique Canada, une correspondance nous informant que l'Agence approuve le versement d'une somme de 35 904 \$, qui constitue le 4^e versement d'une contribution accordée en vertu du Programme de développement économique du Québec (PDEQ), et ce, pour le projet no. 400042127;
- De Mme Christiane Jacques, directrice du Service des opérations financières et du suivi de programmes au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un état de dépôt au montant de 161 004 \$ représentant une subvention dans le projet de mise en place d'infrastructures d'aqueduc et d'égout domestiques au Centre Pin Rouge, et ce, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;
- De M. Charles Guérette, directeur Réseaux de Santé publique et mentale au CSSS Baie-des-Chaleurs, une correspondance concernant la politique alimentaire à la Ville de New Richmond et exprimant leurs commentaires en ce qui a trait à la réintégration des frites dans l'offre alimentaire à l'aréna;

- De Mme Margaret-Ann Cooke, secrétaire générale par intérim à la Commission scolaire Eastern Shores, une copie du projet du Plan triennal de répartition et destination des immeubles 2014-2017, qui sera adopté prochainement par le conseil des commissaires, et nous avisant que les commentaires et/ou les recommandations concernant ce plan triennal doivent leur parvenir au plus tard le 15 avril 2014;
- De Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé, un rapport sur la situation actuelle et l'avenir des communautés chrétiennes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'un résumé concernant une tournée de rencontres régionales qui ont eu lieu au sujet de la situation financière et administrative des paroisses;
- D'une contribuable, une correspondance dans le dossier de l'Église de Saint-Edgar, demandant si la Ville pourrait considérer apporter une aide afin d'effectuer une solidification de la structure à l'intérieur de l'église, ce qui pourrait lui donner une vie pour plusieurs années encore et qui pourrait être à moindre coût en demandant l'aide des citoyens de Saint-Edgar;
- De deux contribuables, une correspondance concernant une problématique de nuisance concernant une entreprise de distribution de produits alimentaires.

48-03-14 5. Comptes à payer

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté que la directrice des finances soit autorisée à émettre les chèques pertinents au paiement des factures du mois de février 2014, et ce, au montant de quatre cent vingt-huit mille quatre cent cinquante-trois dollars et treize cents (428 453,13 \$).

49-03-14 6. Nomination d'un maire-suppléant

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté de nommer M. Jean Cormier à titre de maire-suppléant, et ce, pour une période de quatre (4) mois.

7. Dépôt du rapport financier des candidats à l'élection municipale du 3 novembre 2013

Le rapport financier des candidats à l'élection municipale du 3 novembre 2013 est déposé, et ce, selon les directives du Directeur général des élections du Québec.

50-03-14 8. Changement d'administrateur principal – Dossier clicSÉQUR – Revenu Québec

Considérant le départ à la retraite de madame Line Cormier, directrice des finances, effectif le 28 mars 2014;

À cette cause, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté que monsieur Stéphane Cyr, directeur général et greffier (le représentant), en remplacement de madame Line Cormier, soit autorisé à signer au nom de la Ville de New Richmond, tous les documents requis pour les accès autorisés à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires pour la gestion du dossier de clicSÉQUR à la Ville de New Richmond.

51-03-14 9. Règlement 939-13 abrogeant le Règlement 906-11 définissant un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil – Adoption

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement 939-13 abrogeant le Règlement 906-11 définissant un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil.

- 52-03-14 10. Règlement 942-14 concernant la salubrité et l'entretien des bâtiments résidentiels – Adoption**
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu d'adopter le Règlement 942-14 concernant la salubrité et l'entretien des bâtiments résidentiels.
- 53-03-14 11. Règlement 943-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 de la Ville de New Richmond (Dispositions relatives à l'abattage d'arbres en forêt privée)**
11.1 Adoption du projet de règlement
Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu d'adopter le projet de Règlement 943-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 de la Ville de New Richmond (Dispositions relatives à l'abattage d'arbres en forêt privée).
- 11.2 Avis de motion**
Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Geneviève Braconnier à l'effet que le Règlement 943-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 de la Ville de New Richmond (Dispositions relatives à l'abattage d'arbres en forêt privée), sera adopté à une séance ultérieure.
- 12. Règlement 944-14 concernant les limites de vitesse sur le Rang 4 Est, situé dans un secteur agro-forestier en milieu agricole – Avis de motion**
Un avis de motion est donné par le conseiller M. Jean-Pierre Querry à l'effet que le Règlement 944-14 concernant les limites de vitesse sur le Rang 4 Est, situé dans un secteur agro-forestier en milieu agricole, sera adopté à une séance ultérieure.
- 54-03-14 13. Règlement 945-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but de créer une zone d'exploitation de carrières et sablières à même la zone Ef.12 – Adoption du premier projet**
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu d'adopter le premier projet du Règlement 945-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but de créer une zone d'exploitation de carrières et sablières à même la zone Ef.12.
- 55-03-14 14. Règlement 946-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Cd.1 – Adoption du premier projet**
Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu d'adopter le premier projet du Règlement 946-14 modifiant le Règlement de zonage 927-13 dans le but d'ajouter des usages permis dans la zone Cd.1.
- 56-03-14 15. Règlement 947-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond – Adoption du premier projet**
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu d'adopter le premier projet du Règlement 947-14 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond.
- 57-03-14 16. Demandes de dérogation mineure**
16.1 116, rue Berry
Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 116, rue Berry afin d'accepter une distance de 3,67 mètres au lieu des 4,0 mètres prescrits à l'article 5.5.2 du Règlement 927-13 pour la distance entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire (garage);
- Considérant** qu'un avis public a été publié dans le journal l'Informateur, édition du 29 janvier 2014;
- Considérant** que le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à son assemblée du 22 janvier 2014;
- Considérant** qu'aucune personne ou organisme n'ont émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure;

À ces causes, sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté que la dérogation mineure requise pour le 116, rue Berry soit acceptée telle que demandée et que le directeur du Service de l'urbanisme soit autorisé à émettre tous les documents pertinents à cette demande.

58-03-14 16.2 138, rue du Curé-Miville

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 138, rue du Curé-Miville pour accepter :

- Une marge latérale de 2,21 mètres au lieu des 2,40 mètres exigés;
- Une somme des marges latérales de 4,80 mètres au lieu des 6,0 mètres exigés;
- Une distance entre deux (2) maisons mobiles de 4,67 mètres au lieu des 7,50 mètres exigés.

Considérant qu'un avis public a été publié dans le journal l'Informateur, édition du 29 janvier 2014;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à son assemblée du 22 janvier 2014;

Considérant qu'aucune personne ou organisme n'ont émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure;

À ces causes, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté que la dérogation mineure requise pour le 138, rue du Curé-Miville soit acceptée telle que demandée et que le directeur du Service de l'urbanisme soit autorisé à émettre tous les documents pertinents à cette demande.

59-03-14 17. Demande d'autorisation de circuler – Pèlerinage Terre et Mer

Considérant la tenue du Rallye Automobile Baie des Chaleurs du 27 juin au 29 juin 2014 inclusivement, sur le territoire de la Ville de New Richmond;

Considérant la possibilité d'une circulation accrue sur le chemin de Saint-Edgar durant ces journées;

À ces causes, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté de donner l'autorisation de circuler, et ce, avec prudence, aux pèlerins, sur une portion du territoire de la Ville de New Richmond, lors de la 9^{ième} édition du Pèlerinage Terre et Mer Gaspésie-Les-Îles, qui se tiendra du 29 juin au 5 juillet 2014, pour les journées suivantes :

- Le 29 juin 2014 : Trajet de Saint-Edgar à New Richmond pour une distance de 14,4 km;
- Le 1^{er} juillet 2014 : De New Richmond à Cascapédia-St-Jules via Gesgapegiag pour une distance de 20,7 km.

60-03-14 18. Projet de prolongement de l'avenue des Érables

18.1 Demande de paiement – Roche ltée – Groupe-conseil

Sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement de la facture no. 0187943 à la firme Roche ltée – Groupe-Conseil au montant de quinze mille six cent quatre-vingt-sept dollars et dix-neuf cents (15 687,19 \$), taxes incluses, et ce, dans le cadre du projet de prolongement de l'avenue des Érables en ce qui a trait à la conception de plans et devis.

18.2 Règlement 948-14 décrétant des travaux dans le but de prolonger l'avenue des Érables – Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Jean Cormier à l'effet que le Règlement 948-14 décrétant des travaux dans le but de prolonger l'avenue des Érables, sera adopté à une séance ultérieure.

- 61-03-14** **19. Agrandissement et rénovation de la Salle de spectacles régionale Desjardins**
19.1 Autorisation de paiement du certificat numéro 8
Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement du certificat numéro 8 à Construction L.F.G. inc. au montant de cent dix-sept mille deux cent quatre-vingt-trois dollars et quatre-vingt-cinq cents (117 283,85 \$), incluant les taxes, le tout pour les travaux complétés dans le cadre des rénovations de la Salle de spectacles, et ce, tel que prévu dans le programme de rénovations et de mise à niveau. Le paiement du certificat a été recommandé par Pierre Bourdages architecte inc.
- 62-03-14** **19.2 Certificat de fin des travaux**
Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté d'accepter le certificat de fin des travaux, daté du 24 février 2014, et ce, tel que soumis par Pierre Bourdages architecte.
- 63-03-14** **20. Office municipal d'habitation de New Richmond – Prévisions budgétaires 2014**
Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté d'approuver les prévisions budgétaires 2014 de l'Office municipal d'habitation de New Richmond, ainsi que la participation financière de 10 % de la Ville, soit un montant de trente-deux mille deux cent quarante-cinq dollars (32 245 \$).
- 64-03-14** **21. Autorisations de vente**
21.1 Lot 929P
Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre d'achat d'une parcelle de terrain située sur le lot 929P, reçue de M. David Boudreau et de Mme Magali Lavoie, propriétaires du 140, rue du Curé-Miville, d'une superficie de 54,62 mètres carrés (587,92 pieds carrés), pour un prix de six cent dix-neuf dollars et quatre-vingt-quatorze cents (619,94 \$) plus taxes. Par le fait même, le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette vente.
- 65-03-14** **21.2 Lot 929-40**
Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre d'achat reçue de Mme Noémie Levesque et M. Pier-Luc Leblanc pour un terrain situé sur le lot 929-40 d'une superficie de 1083,5 mètres carrés (11 662,58 pieds carrés), pour un prix de onze mille six cent soixante-deux dollars et cinquante-huit cents (11 662,58 \$) plus taxes. Par le fait même, le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cette vente.
- 66-03-14** **22. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2013**
Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de cinquante mille dix-neuf dollars (50 019 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;
- Attendu que** les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;
- Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Ville sur les routes susmentionnées;
- Attendu qu'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de New Richmond informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

67-03-14 23. Utilisation du fonds de revenus de gravières-sablières pour l'année 2013, pour l'entretien du réseau routier

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'utiliser le montant de vingt-et-un mille six cent trente-six dollars et quarante-deux cents (21 636,42 \$) provenant du fonds de revenus des gravières-sablières pour l'année 2013, et ce, pour l'entretien du réseau routier municipal.

68-03-14 24. Représentant au conseil d'administration du Service ambulancier de la Baie

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté de nommer madame Pierrette Campbell à titre de représentante au sein du conseil d'administration du Service ambulancier de la Baie, et ce, pour les périodes 2014-2015 et 2015-2016.

69-03-14 25. Appel d'offres – Achats en commun MRC Bonaventure

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil municipal mandate la MRC de Bonaventure à procéder à un appel d'offres pour la Ville de New Richmond pour :

- Calcium en granules : 70 sacs de 35 kilos;
- Épandage de chlorure de calcium ou de magnésium liquide :
23 mètres cubes.

26. Règlement 949-14 décrétant des travaux de pavage et de corrections de chaussée pour une partie du chemin de Saint-Edgar et une partie du chemin Cyr – Avis de motion

Un avis de motion est donné par le conseiller M. François Bujold à l'effet que le Règlement 949-14 décrétant des travaux de pavage et de corrections de chaussée pour une partie du chemin de Saint-Edgar et une partie du chemin Cyr, sera adopté à une séance ultérieure.

70-03-14 27. Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

27.1 Demande d'adhésion pour l'année 2014

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement d'un montant de deux cent dollars (200 \$) à l'Unité régionale loisir et sport, et ce, afin d'adhérer à cet organisme pour l'année 2014.

71-03-14 27.2 Nomination de représentants à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. René Leblanc, il est unanimement résolu et adopté de nommer madame Ann-Julie Leblanc, directrice du Service des loisirs ou son remplaçant ainsi que madame Geneviève Braconnier, conseillère municipale, à titre de représentants de la Ville lors de l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport qui est prévue au début du mois de juin 2014.

Affaires du public

Une contribuable fait une intervention concernant la protection de l'eau potable. Elle souligne que d'après elle, le pouvoir n'est pas dans les mains des villes et espère que la municipalité fera des représentations en ce sens auprès du ministère. La création d'un comité de travail, à ce sujet, serait appréciée.

Un citoyen se questionne à propos du règlement concernant l'abattage d'arbres de la MRC de Bonaventure.

Un citoyen fait remarquer que la partie du chemin de Saint-Edgar située au pont du ruisseau Garant n'est pas assez large et qu'il peut y avoir du danger pour les piétons.

Des contribuables soulignent qu'à l'intersection de la route 132 Est et du chemin de Saint-Edgar, la sécurité des automobilistes est précaire. Il faudrait peut-être faire la demande au ministère des Transports pour l'obtention de lumières de rue.

Un citoyen demande si l'augmentation des amendes, dans le dossier d'abattage d'arbres, vise également la coupe d'arbres le long des chemins et des ruisseaux.

Un contribuable demande si un suivi a été fait avec Hydro-Québec au sujet de la coupe d'arbres dans le parc industriel.

Un contribuable demande si, lorsque des contraventions sont émises par la Sûreté du Québec sur le territoire de la municipalité, la Ville collecte quelque chose.

72-03-14

Levée de la séance

À 20 h 48, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, la séance est levée.

Stéphane Cyr
Directeur général et greffier

Éric Dubé
Maire